



L'ÉCOLE DE L'ÉGALITÉ, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Réunion-Débat ouverte au public
LUNDI 15 SEPTEMBRE À 19 HEURES
Maison des Associations,
salle Christian Mélet

La réunion présentée par Stéphane Pillet,
président de la Fédération LdH de Savoie
sera suivie des interventions de syndicats de
Savoie de l'Education Nationale avec
Sarah Hamoudi- Wilkowsky du SNUIPP-73
Brigitte Le Hémonet de SUD-EDUCATION-73
Alain Poënsin du SE-UNSA .
Entrée Libre



RÉUNION-DÉBAT DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME



L'ÉCOLE DE L'ÉGALITÉ, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

En ce début d'année scolaire, alors que nous voyons les questions liées au nouveau rythme scolaire, mais aussi le déchaînement de mouvements tels « la manif "contre" tous », la section locale de la LdH souhaite organiser une réunion autour de l'égalité à l'école avec diverses entrées possibles, au-delà de la seule question des inégalités liées au genre.

« L'école de l'égalité, où en sommes-nous ?

- ▶ accès à l'école des enfants handicapés
- ▶ soutien aux enfants en difficulté scolaire
- ▶ égalité garçons-filles et impact en Savoie de la journée du retrait
- ▶ réforme des rythmes scolaires au regard de l'égalité »

Intervention du SNUipp-FSU Savoie

Le quinquennat de Nicolas Sarkozy a marqué un tournant, avec dès 2008, une offensive contre l'École de la République : 80 000 suppressions de postes, cadeaux à l'école privée par le biais entre autres de la loi Carle, disparition des IUFM entraînant la quasi disparition de la formation, suppression de la demi-journée de classe du samedi matin, réécriture des programmes avec un net alourdissement et un retour à une terminologie passiste, mise en place du socle commun de connaissances et de compétences dénoncé par le SNUipp-FSU et la FSU, etc, etc...

On assiste alors très nettement à une casse du Service Public d'Éducation, au même titre que l'ensemble des services publics, par le biais d'une logique de libéralisation et de privatisation de l'école, vue comme étant elle aussi une « marchandise ». Sans faire ici l'historique de notre école, ni ouvrir le débat sur

ce qui peut être considéré comme l'échec de la démocratisation de l'école, entraînant de fait une école sélective, et surtout une école où l'échec scolaire est étroitement lié aux inégalités sociales, le mandat présidentiel 2007-2012 a marqué nettement une idéologie libérale instaurant au vu et au su de tous une école à deux vitesses : pour faire vite, un socle commun pour tous, inculquant le minimum suffisant pour la grande masse des futurs employés, les internats d'excellence pour les plus « méritants », et des unités particulières pour écarter les gêneurs...

C'est dire si le changement annoncé était attendu, chez des enseignants dont il n'est pas fait mystère qu'il s'agit d'un électorat plus traditionnellement ancré à gauche, et ayant majoritairement porté l'actuel président au pouvoir. La déception est à la hauteur des attentes, pour les enseignants comme pour les élèves... car malgré les annonces de « refondation de l'école de la République », la nouvelle majorité n'a pas rompu avec l'idéologie de ses prédécesseurs. A ce titre, on peut revenir sur la conférence de presse de rentrée de notre toute nouvelle ministre de l'Education Nationale, Najat Vallaud-Belkacem, expliquant qu'il faut travailler à une meilleure adaptabilité des formations au marché de l'emploi...

Alors, en 2014, où en sommes-nous de « l'école de l'égalité », ou encore, ce pour quoi nous militons au SNUipp-FSU, « l'école de la réussite pour tous les élèves » ?

Petit tour d'horizon...

► **Concernant l'accès à l'école des enfants handicapés**

Le SNUipp-FSU a justement fait le point lors d'un colloque organisé le 27 mai dernier. L'école a fait de considérables progrès en matière de scolarisation des enfants en situation de handicap. Plus de 140 000 d'entre eux sont scolarisés individuellement dans une classe ordinaire ou une classe pour l'inclusion, mais rien n'est évident au quotidien pour assurer le saut tant quantitatif que qualitatif attendu par des milliers de familles.

Près de 10 ans après le vote de la loi de 2005, l'inclusion des élèves en situation de handicap reste une préoccupation professionnelle importante chez les enseignants. Les résultats d'une enquête menée par le SNUipp en attestent. 90 % d'entre eux adhèrent à ce principe, toutefois 76 % estiment qu'il n'est réaliste que sous certaines conditions (formation des enseignants, formation et nombre suffisant d'accompagnements des élèves en situation de handicap (aeSh), baisse des effectifs...).

Les points qui pèchent le plus sont sans conteste le manque voire l'absence de formation des enseignants, et la précarité des emplois des accompagnants, qu'on les nomme AVS ou AESH. Or, nulle amélioration ne s'annonce : la formation des enseignants du 1^{er} degré est laissée aux mains des Universités, sans cadrage national et sans formateurs de terrain connaissant la réalité des écoles, la formation continue est carrément en panne, avec un plan de formation nettement indigent et des possibilités de remplacement sans cesse réduites ; quant aux « accompagnants », l'annonce d'une CDIisation a fait long feu, tellement les critères pour y prétendre sont réducteurs !

A côté de ça, pour ce qui est des structures prévues pour accueillir des enfants handicapés au sein de l'école, les CLIS, leur nombre ne permet pas de répondre aux besoins, et selon le territoire, elles sont plus ou moins accessibles. Le SNUipp a déjà interpellé l'IA à ce propos, il avait annoncé un « chantier » sur la carte des CLIS, qui n'a jusqu'ici jamais eu lieu. En attendant, depuis 2 ans, il enfreint les textes règlementaires, en acceptant de scolariser en CLIS jusqu'à 14 enfants, alors que le maximum est fixé à 12.

► **Soutien aux enfants en difficulté scolaire**

Pour prendre en compte au quotidien les difficultés particulières d'un élève, et lui apporter une attention, encore faudrait-il une formation solide des enseignants, et des effectifs dans les classes beaucoup moins chargés. On en revient donc toujours aux mêmes problématiques de base...

Soulignons ici, à propos de la formation, que le passage à la « masterisation » pour passer le concours de PE, creuse un fossé entre le milieu dont sont issus les néo enseignants et le milieu, souvent

populaire, dont sont issus les élèves les plus en difficultés. Mener ses études jusqu'à bac + 5 n'est en effet pas donné à tous... C'est d'ailleurs pour cela que la FSU propose des pré-recrutements au niveau licence, pour attirer des étudiants de tous les milieux, et sécuriser leurs parcours.

La prise en compte et la prise en charge de la grande difficulté scolaire devrait incomber aux maîtres du RASED, qui sont des enseignants spécialisés (ils passent un diplôme supplémentaire pour cela, le CAPA-SH). Les grandes vagues de suppressions de postes des années 2008-2012 ont ciblé en premier lieu ces réseaux, qui sont désormais exsangues. Dans certaines circonscriptions, on a alors un maître spécialisé du RASED pour 1 500 à 2 000 élèves... Et là encore, la question de la spécificité du territoire se pose, surtout dans un département rural et de montagne comme le nôtre : les élèves de la vallée de la Maurienne ont ainsi encore moins de possibilité d'être pris en charge par le réseau qu'un élève du bassin chambérien.

La suppression des RASED s'est accompagnée, dans la logique libérale de l'école qui s'était faite jour, d'une « externalisation » de la prise en charge de la difficulté scolaire, renvoyant les familles vers le privé. Parallèlement, le passage à 4 jours d'école en 2008 s'est accompagné de la mise en œuvre de 2 heures d'aide personnalisée, aujourd'hui devenue « APC », censées permettre aux enseignants de faire du soutien scolaire : d'une part, cela stigmatisait les élèves les plus en difficulté, à qui on ajoutait encore plus de temps de classe et de fatigue, d'autre part, les rapports de l'IGEN l'ont également démontré depuis, ces heures ne permettent en aucun cas d'aider les élèves les plus en difficulté. C'est par contre tout à fait du ressort des RASED...

... Et alors que l'affichage ministériel est à la réaffirmation des missions des RASED, l'IA de Savoie, totalement à contrecourant des directives nationales, a supprimé 4 postes de RASED en cette rentrée, soulevant l'indignation de toute la communauté éducative ! Le Recteur a suivi la même logique en impulsant une politique académique de remplacement des professeurs des écoles éducateurs dans les EREA par des AED, soit des personnels précaires et sans aucune formation. Cette attaque contre les EREA révèle également l'attention portée aux élèves en difficulté... puisque ces établissements ont pour vocation à accueillir un public scolaire « fragile », avec des difficultés.

Ces mesures suivent par contre la même logique : faire des économies... où l'on voit que ces économies se font sur le dos des élèves les plus fragiles, ce qui est inacceptable.

On peut également souligner la mise en place d'un nouveau dispositif depuis la rentrée 2013 : le dispositif « plus de maîtres que de classes », visant à ce qu'il y ait un maître surnuméraire dans chaque école, afin de faciliter un travail pédagogique différent, le travail en petits groupes, et une attention particulière aux élèves en difficulté. Nous y sommes particulièrement attentifs, car intitulé de cette manière, c'est un mandat du SNUipp-FSU depuis notre création il y a 22 ans.

Au SNUipp-FSU, on a réfléchi à ce que signifie pour nous, et ce que devrait être « plus de maîtres que de classes » : et si l'on veut qu'il soit un vrai levier d'actions pour la réussite de tous les élèves, il faut déjà réaffirmer qu'il n'a pas vocation à se substituer aux RASED, et il faut des moyens ambitieux pour le généraliser... On est très loin du compte : ainsi, il y a en cette rentrée 11 postes de maîtres surnuméraires, pour... 413 écoles !

► ***Égalité garçons-filles et impact en Savoie de la journée du retrait***

La JRE a eu un impact en Savoie, notamment dans les quartiers les plus populaires. Les écoles des hauts de Chy, en éducation prioritaire, Moûtiers, Modane, ont été touchées ; le nombre d'absents a été impressionnant à l'école du Biollay, à Chambéry (plus d'une centaine d'absents).

Pour le SNUipp, l'institution EN n'a pas su (ou voulu ?) gérer, laissant les enseignants et particulièrement les directeurs(trices) d'écoles seuls face aux familles.

Cf docs annexes

Quant à l'apprentissage de l'égalité filles-garçons à l'école, je crois qu'elle est une préoccupation constante, et de nombreux outils ont été élaborés pour aider les enseignants, y compris par le SNUipp-FSU qui a mené divers travaux :

- En 2013, nous avons mis à disposition des enseignants des outils pratiques et théoriques pour lutter au quotidien, dans la classe, contre l'homophobie
- En 2009, nous avons réalisé un travail sur « vivre ensemble à l'école », pour lutter contre toutes les discriminations, en proposant des éléments de réflexion, des outils et des exemples de ce qu'il est possible de faire en classe pour faire avancer, au quotidien, le « vivre ensemble ».

Il serait bien que tous les acteurs de l'éducation fassent de même, quand on sait combien les manuels scolaires continuent de véhiculer des stéréotypes « de genre »...

► **Réforme des rythmes scolaires au regard de l'égalité**

La première chose à rappeler, c'est qu'aucune étude scientifique ne prouve le lien entre réussite scolaire et nombre de jours de classe... Ainsi, les élèves ayant passé les « fameuses » évaluations PISA, dont les résultats servent au ministère à déterminer son pilotage, étaient à l'école primaire quand celle-ci fonctionnait déjà à 4,5 jours.

Au SNUipp-FSU, nous avons une position un peu singulière : nous pensons que le statu quo n'est pas une bonne idée, et qu'il est tout à fait possible de fonctionner avec un modèle d'emploi du temps différent, qui permette de combiner à la fois bien-être des élèves et des enseignants. La journée de classe actuelle date du 19^{ème} siècle, gageons qu'il est possible de faire autrement, d'ailleurs des expérimentations existent, du moins ont existé. Bien entendu, bousculer l'emploi du temps ne peut suffire, si les contenus, c'est-à-dire ce qu'on fait de ce temps, n'évoluent pas non plus, et je pense bien sûr aux programmes.

La réforme actuelle Peillon/Hamon est, soyons clairs, totalement désastreuse ; floue, bricolée, mal ficelée, contestable. Elle est en outre vite devenue la réforme du périscolaire, tant il est vrai qu'on ne parle que de ça : les temps d'activité périscolaire, leur encadrement, leur gratuité ou non, leur coût pour les communes, etc. Ces difficultés sont évidemment bien réelles, et ont pris le pas sur ce qui regarde le temps scolaire.

Ces temps périscolaires aggravent de fait des inégalités déjà existantes d'une école à l'autre, d'une commune à l'autre : activités ou pas, qualité de ces activités, gratuité ou pas...

L'inégalité la plus criante est sans nul doute que les écoles privées ne soient pas assujetties à la mise en place de cette réforme : 90 % des écoles privées ne l'appliquent pas, et on assiste à une fuite importante de familles vers le privé ; s'il est difficile d'obtenir des chiffres précis, on sait toutefois que des écoles comme St Jean Bosco ou Jean XXIII à Chambéry ont ouvert une à plusieurs classes cette rentrée.

Il y a à peu près autant d'horaires différents que d'écoles, du moins de communes. L'IA et le Préfet ont validé des horaires tout à fait aberrants ou ahurissants, ce qui montre bien que la priorité est très vite devenue l'application à tout crin de cette réforme, quitte à accepter tout et n'importe quoi, au mépris d'un quelconque « intérêt de l'enfant ».

EN CONCLUSION

Chacun des thèmes abordés pourrait être l'objet d'une conférence-débat, tant il y a de choses à dire. Mais en les survolant, on voit bien qu'actuellement l'école n'atteint pas ses objectifs de réussite de tous les élèves et de lutte contre l'échec scolaire. A l'instar des services publics en général, l'éducation n'est pas vue comme un investissement pour l'avenir, et subit également les politiques d'austérité.

L'école a grandement besoin de transformation(s) et de « changement », autre que les réformes actuelles.